



# Brèves Economiques d'Afrique de l'Ouest

N°279 - 02/11/2018



## ZOOM SUR...

### ... les classements *Doing Business* 2019 et Mo Ibrahim

#### DOING BUSINESS

Le rapport *Doing Business* évalue la facilité à faire des affaires dans 190 pays. La note attribuée à chaque pays est une moyenne simple de la note sur 100 que le pays a obtenue sur l'évaluation de 10 critères objectifs, à savoir : **i)** création d'entreprise, **ii)** obtention des permis de construire, **iii)** raccordement à l'électricité, **iv)** transfert de propriété, **v)** obtention de prêts, **vi)** protection des investisseurs minoritaires, **vii)** paiement des taxes et impôts, **viii)** commerce transfrontalier, **ix)** exécution des contrats et **x)** règlement de l'insolvabilité. Le classement comparatif de la facilité à faire des affaires des 190 pays est élaboré à partir de cette note finale.

#### Afrique Subsaharienne :

Les pays d'Afrique subsaharienne ont établi un record en matière de réformes engagées pour améliorer l'environnement des affaires, avec 107 réformes en 2018 (contre 314 au niveau mondial) contre 83 réformes l'an passé.

4 pays de la région font partie des 10 pays les plus réformateurs du classement : le Togo, le Kenya, la Côte d'Ivoire et le Rwanda.

**La Côte d'Ivoire et le Togo se sont ainsi respectivement hissés aux 122<sup>ème</sup> et 137<sup>ème</sup> rangs mondiaux** grâce à des progressions de 17 et 19 places. Ces deux pays ont notamment introduit des systèmes en ligne pour la déclaration de l'impôt sur les sociétés et de la taxe sur la valeur ajoutée, facilitant le paiement des taxes et impôts pour les entreprises.

Les 5 réformes menées par la Côte d'Ivoire ont permis de faciliter l'accès au crédit, d'améliorer le contrôle de la qualité des constructions et de faciliter l'enregistrement des entreprises ainsi que l'exécution des contrats.

Le Togo, avec six réformes engagées, a notamment facilité l'enregistrement des entreprises en réduisant le montant minimum de capital requis, et l'exécution des contrats grâce à l'adoption d'une nouvelle loi sur la médiation.

Si tous les pays de la zone de couverture du SER d'Abidjan ont enregistré des progrès en termes d'indice, leur position dans le classement a varié de manière plus hétérogène :

- **les pays (sauf Côte d'Ivoire et Togo) ayant progressé au classement 2019** sont : le Niger (+1 place, 143<sup>ème</sup>), la Mauritanie (+2 places, 148<sup>ème</sup>), la Guinée (+1 place, 152<sup>ème</sup>) et la Guinée-Bissau (+1 place, 175<sup>ème</sup>).
- **la moitié des pays suivis ont reculé dans le classement 2019**, à savoir : le Cap-Vert (-4 places, 131<sup>ème</sup>), le Sénégal (-1 place, 141<sup>ème</sup>), le Mali (-2 places, 145<sup>ème</sup>), la Gambie (-3 places, 149<sup>ème</sup>) et le Burkina Faso (-3 places, 149<sup>ème</sup>).

La région Afrique Subsaharienne enregistre ses plus mauvais résultats sur le raccordement à l'électricité et le commerce transfrontalier.

PAYS	INDICE 2019	PROGRES PAR RAPPORT AU DB 2018	RANG 2019	GAIN DE RANG PAR RAPPORT AU DB 2018
Côte d'Ivoire	58	+ 4,94	122	17
Cap-Vert	55,95	+ 0,02	131	-4
Togo	55,2	+ 6,32	137	19
Sénégal	54,15	+ 0,37	141	-1
Niger	53,72	+ 1,24	143	1
Mali	53,5	+ 0,23	145	-2
Mauritanie	51,99	+ 0,92	148	2
Gambie	51,72	+ 0,23	149	-3
Burkina Faso	51,57	+ 0,12	151	-3
Guinée	51,51	+ 2,02	152	1
Bénin	51,42	+ 0,13	153	-2
Guinée-Bissau	42,85	+ 0,27	175	1

## MO IBRAHIM

L'Indice Mo Ibrahim de la gouvernance en Afrique (IIAG) mesure la gouvernance dans les 54 pays africains.

La performance des pays en matière de gouvernance est mesurée selon quatre composantes : **i)** Sécurité et État de droit, **ii)** Participation et droits de l'homme, **iii)** Opportunité économique durable et **iv)** Développement humain. Chacune de ces catégories contient divers indicateurs mesurables (au total 102) provenant de 35 sources indépendantes.

**En 2017, le continent a réalisé en matière de gouvernance globale son score le plus élevé** des dix dernières années (2008-2017), **49,9 sur 100,0**, soit une amélioration de +1,0 point par rapport à 2008. 34 pays, réunissant ¾ de la population du continent, ont amélioré leur gouvernance au cours de ces dix dernières années.

**Les progrès observés au niveau continental entre 2008 et 2017 reflètent en réalité d'importantes disparités** et proviennent essentiellement de la progression de 15 pays représentant à eux-seuls la moitié de la population du continent (48,7%), et particulièrement trois d'entre eux, à savoir : le Kenya (+6,1 pts, passé du 19<sup>ème</sup> au 11<sup>ème</sup> rang), le Maroc (+7,3 pts, passé du 25<sup>ème</sup> au 15<sup>ème</sup> rang) et la Côte d'Ivoire (+12,7 pts, passée du 41<sup>ème</sup> au 22<sup>ème</sup> rang). **Depuis 2008, la Côte d'Ivoire est le pays ayant enregistré la plus forte progression du continent.**

Sur la dernière décennie seulement trois des 14 sous-catégories qui composent l'IIAG enregistrent une dégradation moyenne : sécurité individuelle (- 6,1), environnement des entreprises (- 4,9) et sécurité nationale (- 4,4).

**L'essoufflement récent du progrès dans certains domaines est préoccupant.** Quatre sous-catégories supplémentaires ont amorcé une dégradation au cours des cinq dernières années : droits, gestion publique, secteur rural et éducation. Les progrès de la gouvernance ne sont pas assez rapides face à une croissance démographique très élevée.

En conséquence, entre 2013 et 2017, la moitié des 14 sous-catégories de l'IIAG sont en net recul.

**Sur 10 ans, l'indice de gouvernance globale des pays de la zone SER s'est amélioré. En termes de score de gouvernance globale, les pays de la zone ayant le plus progressé** au classement sont : le Burkina Faso (+4,8 pts), la Côte d'Ivoire (+12,7 pts), la Guinée (+6,1 pts), le Niger (+5,6 pts), le Sénégal (+5,9 pts) et le Togo (+5,2 pts).

**En revanche, certains pays ont légèrement reculé**, à savoir : le Bénin (-0,1 pt) et le Cap-Vert (-0,8 pts).

ECONOMIE	SCORE 2017	2008-2017	RANG	GAIN DE RANG PAR RAPPORT A 2016
Benin	58,7	-0,1 pts	13	+1
Burkina Faso	57,1	+4,8 pts	16	+5
Cap-Vert	71,1	-0,8 pts	3	+1
Côte d'Ivoire	54,5	+12,7 pts	22	-2
Gambie	54,9	+3 pts	21	+12
Guinée	45,9	+ 6,1 pts	37	+2
Guinée-Bissau	40,2	+0,9 pts	42	+1
Mali	50,1	-4,0 pts	28	-3
Mauritanie	43,4	+1,2 pts	40	+1
Niger	51,2	+ 5,6 pts	24	+5
Sénégal	63,3	+ 5,9 pts	10	+0
Togo	49,1	+ 5,2 pts	30	+4

### **BENIN :**

---

#### **3<sup>ème</sup> revue du programme FMI : de bonnes performances et des perspectives favorables**

Le contexte macroéconomique est favorable avec une inflation faible (1% attendu cette année) et une croissance dynamique dont la prévision 2018 est revue à la hausse de 6 à 6,5%, performance qui devrait se renouveler en 2019. Les efforts des autorités en matière budgétaire ont été couronnés de succès puisque le déficit repassera sous la barre des 3% dès cette année et se réduira encore en 2019 à 2,7%, notamment grâce à la hausse des recettes fiscales consécutive à la très forte baisse (-40%) des exemptions et exonérations prévue au budget 2019. Le Bénin vient par ailleurs de procéder à un reprofilage de sa dette avec le soutien de la Banque mondiale. Il a ainsi contracté un prêt à long terme (14 ans) en devises de 171 Mds XAF (260 M EUR) afin de rembourser par anticipation des crédits syndiqués en XOF de maturité plus courte à un coût plus élevé. Cette opération qui concerne environ 10% de la dette interne du Bénin (1743 Mds XOF sur une dette publique totale de 2927 Mds XOF fin 2017) permet accessoirement de réinjecter 171 Mds XOF de liquidités dans le système bancaire local voire régional.

### **COTE D'IVOIRE**

---

#### **L'excédent commercial 2017 en hausse de 29,8%**

[En 2017, d'après le communiqué du conseil des Ministres du 24 octobre, le niveau global des échanges commerciaux de la Côte d'Ivoire a connu une hausse de 12,2%](#), passant de 11 493 Mds FCFA (17,5 Mds EUR) en 2016 à 12 896 Mds FCFA (19,6 Mds EUR) en 2017. L'excédent commercial est évalué à 1 708 Mds FCFA (2,6 Mds EUR) contre 1 316 Mds FCFA (2 Mds EUR) en 2016 (+29,6%). Les exportations de biens ont augmenté de 14% en 2017, passant de 6 404 Mds FCFA (9,7 Mds EUR) à 7 302 Mds FCFA (11,1 Mds EUR). Cette performance, malgré la chute de 40% des cours mondiaux du cacao durant cette période, s'explique notamment par la hausse des volumes d'exportation du cacao, de la noix de cajou et du coton fibre. Les importations ont également enregistré une augmentation en valeur de 9,9% en 2017 par rapport à 2016 pour atteindre 5 594 Mds FCFA (8,5 Mds EUR). Cette hausse concerne principalement le pétrole brut, les machines mécaniques et électriques, le riz, le poisson, les produits pharmaceutiques. Les achats ivoiriens proviennent principalement de la Chine (13,5%), de la France (11%), du Nigeria (9,2%), de l'Espagne (9,1%) et de l'Inde (4,7%).

#### **Bilan des flux d'énergie en 2017 et augmentation du prix du super sans plomb**

[La production 2017 de pétrole brut s'élève, en moyenne, à 34 000 barils par jour, en baisse de 19% par rapport à 2016](#), du fait essentiellement des périodes de maintenance sur les champs pétroliers. Le prix moyen du baril est passé de 41,9 USD en 2016 à 53,2 USD en 2017. En conséquence, malgré une réduction de la production, les revenus issus de la vente du brut sont en hausse de 2,2%. A fin mars 2018, la production moyenne par jour s'élève à 32 000 barils. Suite à la hausse de 23,4% du prix du baril, passant de 51,5 USD à fin 2017 à 63,5 USD au 31 mars 2018, les revenus issus de la vente du pétrole brut sont en hausse de 4,2% en g.a.. Autre actualité du secteur : [le gouvernement a augmenté de 20 FCFA le prix du super sans plomb à 640 FCFA/l, à partir du 1<sup>er</sup> novembre](#).

### **GUINEE**

---

#### **Une inflation de 9,9% pour les mois d'août et septembre 2018**

L'institut national de statistiques a publié les chiffres de l'inflation [pour les mois d'août](#) et [septembre 2018](#). L'inflation s'est ainsi établie à 9,9% (contre 10% à fin juillet 2018) en glissement annuel à fin août, et est restée à ce niveau jusqu'à fin septembre. L'indice des produits alimentaires, boissons et tabac a respectivement augmenté de 12,5% et 12,3% en g.a, celui du logement, eau, électricité

et gaz de 7,1% et 7,6%, de la santé de 4,8% et 3,4%, des transports de 12,5% et 12,8%. Pour rappel, le FMI table sur une inflation en fin d'année à 8% contre une moyenne annuelle de 8,2%. En 2019, les pressions inflationnistes devraient légèrement ralentir à 8%. Les réserves internationales nettes du pays tendent à se reconstituer depuis 2017 et ont atteint 434,5 M USD à fin juin 2018 (contre 359 M USD un an auparavant), d'après les derniers chiffres de la Banque centrale de Guinée.

## **MALI**

---

### **10<sup>ème</sup> et dernière revue du FMI**

Une équipe du FMI, conduite par Mme Boriana Yontcheva, effectuée du 24 octobre au 6 novembre 2018, une mission à Bamako, dans le cadre de la 10<sup>ème</sup> et dernière revue du programme économique et financier (FEC) en cours avec le pays. La délégation du FMI rencontrera entre autres : la BCEAO, le ministère de l'économie et des finances, le conseil national du patronat malien (CNPM), des Hauts fonctionnaires de l'administration malienne, les partenaires techniques et financiers (PTF) ainsi que les opérateurs du secteur bancaire. Par ailleurs, M. Abebe Aemro Sélassié, Directeur du département Afrique, effectuée à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2018, une visite de travail à Bamako dans l'objectif d'échanger avec le gouvernement sur un futur programme du FMI.

## **NIGER**

---

### **Mission concluante du FMI**

Une mission du FMI a séjourné à Niamey du 17 au 30 octobre 2018 dans le cadre de la 3<sup>ème</sup> revue du programme appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC). A l'issue de la mission, les autorités nigériennes et l'équipe du FMI ont abouti à un accord de principe pour l'achèvement de la 3<sup>ème</sup> revue du programme et pour l'augmentation de l'accès aux ressources du FMI (19,7 millions DTS, soit environ 15,5 Mds FCFA). L'examen de la proposition par le Conseil d'administration du FMI devrait avoir lieu mi-décembre 2018. Le communiqué final souligne que la stabilité macroéconomique reste fermement établie, et que la croissance économique est en voie d'accélération malgré un environnement extérieur difficile. Elle devrait ainsi passer de 5,2% en 2018 à 6,5% en 2019, favorisée par une bonne campagne agricole et la mise en chantier de grands projets d'investissement. L'inflation devrait baisser pour s'établir en-dessous de la norme de l'UEMOA en 2019. La situation budgétaire demeure dans l'ensemble satisfaisante et le déficit global devrait baisser significativement à 4,5% du PIB en 2018.

## **TOGO**

---

### **3<sup>ème</sup> revue du programme FMI : des résultats en ligne avec les objectifs**

La 3<sup>ème</sup> revue du programme FMI vient de se dérouler à Lomé. Les équipes du Fonds monétaire ont pu constater une stabilisation de l'activité économique avec une croissance attendue de 4,7% en 2018 après un résultat de 4,4% en 2017 dans un contexte d'inflation modérée (+0,9% en glissement annuel enregistré en septembre 2018). Le déficit budgétaire global (dons compris) devrait s'établir fin 2018 à 3,1% du PIB, soit un chiffre déjà très proche des critères de convergence communautaires de l'UEMOA (plafond de 3% de déficit à atteindre fin 2019) et se réduire sensiblement en 2019. La dette publique a amorcé une décroissance rapide de 81% du PIB fin 2016 à 75% du PIB (71,5 % si l'on ne prend pas en compte les sociétés d'Etat) fin 2017, se rapprochant du critère de convergence de l'UEMOA de 70%. Le FMI note enfin le changement de stratégie du gouvernement qui renonce à la fusion des deux banques publiques en difficulté – UTB et BTCL – pour tenter de les privatiser individuellement, démarche que le Fonds est prêt à appuyer.

### BURKINA FASO

---

#### **Deux conventions BAfD-Burkina Faso pour le financement de secteurs-clés**

La ministre de l'Economie, des finances et du développement et le responsable-pays de la Banque africaine de développement (BAfD) ont procédé à la signature de deux conventions de financement sous forme de dons le 26 octobre 2018. La 1<sup>ère</sup> convention concerne l'accord de rétrocession du don de l'UE de 18,37 Mds FCFA (28 M EUR) pour le financement du projet de renforcement de la route communautaire Cu2a, section Gounghin-Fada N'gourma-Piéga-frontière du Niger. La seconde convention concerne le financement du Projet d'appui à l'emploi des jeunes et le développement des compétences en milieu rural (PADEJ-MR) pour un montant de 8,7 Mds FCFA (13,3 M EUR) environ. Ce dernier projet couvre le Nord, le Centre-Nord, la Boucle du Mouhoun et le Centre-Ouest.

#### **Lancement des travaux de l'autoroute de contournement de la capitale**

Les travaux de construction et de bitumage de l'autoroute de contournement de la ville de Ouagadougou ont été lancés par le Chef de l'Etat le 30 octobre à Gampela sur la RN4, au nord-est de la capitale. Longue de 125 km, cette voie ralliera Loumbila, en passant par Koubri, Saponé, Tanghin-Dassouri, Pabré, et sera réalisée en 2 fois 2 voies. D'un coût global de 181 Mds FCFA (276 M EUR), le projet sera exécuté sous la forme d'un PPP d'une durée de 36 mois par le groupe burkinabè EBOMAF. Cette autoroute de contournement vient suppléer la circulaire devenue obsolète du fait de l'urbanisation galopante de la capitale.

#### **Electrosteel France remporte deux gros contrats**

Electrosteel France, filiale du groupe indien éponyme, a été retenue par l'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA) pour participer à la réalisation du réseau d'eau potable de Ouagadougou, à partir du barrage de Ziga. Electrosteel a remporté la fourniture des tuyaux et raccords en fonte ductile pour alimenter la capitale en eau potable, actuellement en pleine expansion avec 2,2 millions d'habitants. Le contrat est évalué à 7 M EUR.

### CAP-VERT

---

#### **Lancement en 2019 du programme « Tourisme familial » dans toutes les municipalités du pays**

Le gouvernement cap-verdien a annoncé le lancement en 2019 du programme « Tourisme familial » dans 22 municipalités du pays, qui vise à fournir aux familles qui vivent dans des zones à potentiel touristique élevé, des outils leur permettant d'améliorer leurs revenus et de créer de meilleurs emplois en dynamisant l'économie locale. Le gouvernement souhaite atteindre le million de touristes étrangers en 2021 (contre 716 000 en 2017).

### COTE D'IVOIRE

---

#### **Dons de 55 véhicules de l'UNICEF pour faciliter la livraison des médicaments**

Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique a reçu, le 28 octobre 2018, un don de 55 véhicules (50 fourgonnettes et 5 véhicules de liaison) d'une valeur d' 1,7 Md USD des Fonds des Nations-Unies pour l'enfance (UNICEF), du Fonds mondial pour la lutte contre le Sida, le paludisme et la tuberculose et de la France pour faciliter l'acheminement des médicaments dans les structures sanitaires de premiers soins. Les 5 véhicules de liaison sont un don fait dans le cadre du Contrat de désendettement et de développement (C2D), à travers l'Agence française de développement (AFD).

#### **Les travaux de l'échangeur ivoiro-japonais achevés à 33%**

D'une durée totale de 3 ans, les travaux réalisés par le groupe japonais Dahio corporation et l'entreprise française Razel-Bec avancent dans le respect des délais initiaux. L'échangeur est financé sur un don de 25,2 Mds FCFA (38,4 M EUR) de l'Etat Japonais auquel s'ajoute une contribution de l'Etat ivoirien de 3 Mds FCFA (4,5 M EUR). Lancée en décembre 2016, la construction est située dans les quartiers de Treichville et Marcory, au niveau du carrefour Solibra, et occupe 300

travailleurs au quotidien. Le carrefour enregistre en moyenne un trafic journalier de 130 000 véhicules malgré le rétrécissement de la chaussée.

### **Le Centre de valorisation et d'enfouissement technique (CVET) de Kossihouen démarre ses activités**

Le nouveau centre de Kossihouen recevra l'ensemble des déchets collectés à Abidjan à partir du 2 novembre. Le processus de mise en place de la gestion des déchets sera progressif et s'étalera jusqu'au 15 décembre. Les deux opérateurs, Eco Eburnie et Ecoti SA, mobilisent 500 camions de collecte d'ordures et environ 1000 coffres à ordures. Le CVET est la destination finale des ordures d'Abidjan qui seront convoyées des centres de transfert et de groupage d'Anguédougou, Port-Bouët, Bingerville et Adjamé (projet). Attributaire du lot 1, Ecoti SA est en charge des communes du Plateau, de Cocody, de Bingerville, d'Abobo et Anyama. Eburnie aura la charge, quant à elle, d'Adjamé, d'Attécoubé, de Yopougon, de Songon, de Koumassi, de Marcory, de Port-Bouët et de Treichville.

### **La direction générale du Trésor et de la comptabilité publique se dote d'une nouvelle plateforme digitale**

Le directeur général a présenté officiellement, le 26 octobre, [Baobab, le nouvel espace numérique interactif de traitement en temps réel des préoccupations des usagers-clients et de suivi en ligne de leurs dossiers](#). Le dispositif mis en place inclut le traitement des plaintes et réclamations éventuelles des fournisseurs et usagers de l'administration.

### **Injaro investit dans une entreprise de fabrication de savons solides**

Le fonds d'investissement dédié au financement des PME du secteur agricole en Afrique de l'Ouest, Injaro Investments, dont le siège se situe à Accra, a annoncé avoir réalisé un investissement dans la firme ivoirienne Novafrique Industries SA. Cette société est spécialisée dans la fabrication et la distribution de savons solides de ménage et dans la production d'huile de palme brute et d'huile de coprah. Elle dispose d'une ligne de production de silicate de soude liquide et d'une de dissolution de soude caustique solide. L'investissement, dont le montant n'a pas été divulgué, servira à optimiser l'outil de production d'une capacité de 30 000 tonnes. Fondé en 2013, Novafrique exporte une partie de sa production au Mali, au Sénégal et au Niger.

## **GAMBIE**

---

### **Signature d'un nouvel accord de pêche avec l'Union européenne (UE)**

La Gambie a signé un nouvel accord de partenariat avec l'UE, 22 ans après l'expiration du précédent protocole, qui autorise les navires européens à pêcher dans les eaux gambiennes, et étend ainsi le réseau d'accords de pêche thonier de l'UE à l'Afrique de l'Ouest. Valable pour une durée de six ans, ce nouvel accord permettra aux navires européens de pêcher 3 300 tonnes de thons et espèces similaires et 750 tonnes de merlus par an. En retour, l'UE versera 550 000 EUR chaque année à la République de Gambie afin de renforcer la gestion soutenable de la pêche et le développement du secteur dans le pays.

## **GUINEE**

---

### **Rio Tinto annule l'accord de vente conclu avec Chinalco sur le Mont Simandou**

Rio Tinto a décidé de ne plus céder à son partenaire chinois Chinalco sa participation dans le méga projet d'exploitation du minerai de fer du Mont Simandou (réserves de 2,8 Mds de tonnes de fer). Les modalités de cette opération de vente, qui devait se dénouer à environ 1,3 Md USD, avaient été actées dans le cadre d'un accord « non-contraignant » signé en octobre 2016 par les deux parties. Rio Tinto et Chinalco, qui détiennent respectivement 45,05 % et 39,95 % de part de cette mine, continueront ainsi à travailler avec le gouvernement guinéen (15 %) sur ce projet.

### **Guinea Alumina Corporation (GAC) a réceptionné son récupérateur empileur**

Guinea Alumina Corporation (GAC), filiale d'Emirates Global Aluminium vient d'officialiser, dans le cadre de son important projet de développement d'une mine de bauxite à Boké, la réception d'un récupérateur empileur (construit en Chine). Il s'agit de la plus grande pièce d'équipement du projet. D'une longueur de 125 m et d'une hauteur de 25 m et pesant 1300 tonnes une fois installé, cet équipement récupéra et placera le minerai de bauxite sur le système de convoyage pour le

transporter le long de la jetée jusqu'aux barges stationnées sur le bras de mer. L'arrivée de cette pièce constitue une avancée notable dans la mise en œuvre du projet dont le coût total est estimé à 1,4 Md USD. La mine devrait être opérationnelle au second semestre 2019, avec une production annuelle prévisionnelle de 12 millions de tonnes de bauxite.

### **Signature de conventions avec l'AFD en faveur de l'agriculture**

L'Agence française de développement (AFD) a signé deux conventions avec le gouvernement guinéen en faveur de l'agriculture et le développement rural pour un montant total de 18,5 M EUR. La 1<sup>ère</sup> convention, d'un montant de 8,5 M EUR, porte sur l'appui aux statistiques agricoles et au foncier rural et la 2<sup>ème</sup> sur le développement de la pisciculture commerciale familiale de Guinée pour 10 M EUR. L'AFD a également apporté une aide budgétaire de 5 M EUR, et un protocole *adapt'Action* a été signé pour appuyer la mise en œuvre et le suivi de l'engagement guinéen à l'Accord de Paris sur le climat.

## **NIGER**

---

### **Signature d'un protocole d'accord pour la construction d'un abattoir frigorifique**

Le ministre nigérien de l'Agriculture et de l'élevage, le PDG du groupe ICS et le représentant de la société Agricorp (Monaco Resources Group) ont procédé le 24 octobre 2018 à la signature d'un protocole d'accord pour la construction et l'exploitation d'un abattoir frigorifique moderne dans la commune rurale de Namaro, au nord-ouest de Niamey. L'abattoir central ainsi que les abattoirs de proximité offriront une production journalière de démarrage de 100 tonnes par jour pour passer à 170 tonnes après 24 mois d'exploitation. L'objectif de ce projet est de produire de la viande de qualité en grande quantité et de valoriser les sous-produits d'abattage (peaux, cornes etc.). Pour mémoire, le secteur de l'élevage au Niger contribue à environ 12% du PIB.

### **La CDC du Niger signe avec Orange une convention de reversement des dépôts de garantie**

La Caisse des dépôts et consignation (CDC) du Niger et Orange ont signé le 24 octobre une convention de reversement des dépôts de garantie. Cette convention définit les termes et les conditions du reversement par Orange Niger à la CDC-Niger des montants des dépôts de garantie constitués par les clients d'Orange Niger. Créée en 2016 par le gouvernement, la CDC-Niger a pour objectif d'appuyer le financement des grandes infrastructures, de gérer les dépôts, de promouvoir le financement des PME et de recevoir les consignations administratives et judiciaires ainsi que les cautionnements.

## **SENEGAL**

---

### **Un protocole d'accord pour faciliter l'installation d'entreprises allemandes au Sénégal**

Le Sénégal et l'Allemagne ont signé à Berlin, en marge de la rencontre Compact for Africa, un protocole d'accord de réforme favorisant l'installation d'entreprises allemandes au Sénégal, en vue d'accroître le volume d'investissement de la partie allemande. L'Allemagne a décidé de créer un fonds d'investissements d'un milliard d'euros pour accompagner les PME africaines et allemandes dans le cadre du Compact with Africa. A cet effet, le Sénégal a signé un contrat d'électrification de 300 villages pour un montant de 120 M EUR.

## **TOGO**

---

### **Energie solaire : EDF entre au capital de BBoXX Togo**

Fin 2017, les autorités togolaises ont lancé le programme CIZO d'électrification rurale pour les localités éloignées et peu peuplées. La startup anglaise BBoXX, déjà présente en Afrique de l'Est, a ainsi remporté l'adjudication pour engager, dès décembre 2017, les opérations dans une phase test. Les premiers résultats sont concluants et 5 000 foyers bénéficient aujourd'hui de ce service de fourniture d'électricité en zone rurale grâce à l'utilisation de kits solaires individuels en leasing au prix de 160 XOF/jour pour le kit de base. L'objectif du gouvernement est d'atteindre 300 000 foyers en 2022 et BBoXX affiche une cible de 35 000 connections en 2019. C'est dans ce contexte porteur qu'EDF, déjà présent dans ce secteur en Côte d'Ivoire et au Ghana avec Off Grid Electric – OGE – vient d'entrer au capital de BBoXX Togo à hauteur de 50%.

### CAP-VERT

---

#### Promotion du Forum d'investissement du Cap-Vert à Paris

Le gouvernement cap-verdien organise les 11 et 12 décembre à Paris, en partenariat avec la Banque mondiale, les Nations unies et la Banque africaine de développement, une conférence internationale autour du thème « Construire de nouveaux partenariats pour le développement durable du Cap-Vert ». Cet évènement sera consacré à la présentation du Plan stratégique de développement durable du Cap-Vert 2017-2021 auprès de la communauté internationale et du secteur privé. Un forum d'investissement aura lieu le deuxième jour, en vue de partager les opportunités d'investissements et de partenariats des principaux secteurs d'activité (agro-industrie, tourisme, infrastructures, construction, transports et TIC).

### BURKINA FASO

---

#### Un nouveau président à la tête du patronat burkinabè

Le Conseil national du patronat burkinabè (CNPB) a tenu son assemblée générale annuelle le 25 octobre 2018 à Ouagadougou. Seul candidat en lice, l'opérateur économique, président des conseils d'administration de TELECEL-Burkina et Wend Kuni Bank, Apollinaire Compaoré, a été nommé à la tête de l'institution qui comprend un bureau de 35 membres. Il remplace El Hadj Birahima Nacoulma, décédé le 23 août 2018. Au titre des chantiers en cours, le nouveau président a notamment cité l'opérationnalisation de tous les organes statutaires, la mise en œuvre du Programme d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage (PAFPA), l'adoption du plan stratégique 2019-2023 et la poursuite de la décentralisation du CNPB dans les 13 régions du pays.

### MAURITANIE

---

#### Désignation d'un nouveau Premier ministre et nomination de son gouvernement

M. Mohamed Salem Ould Béchir a été désigné au poste de Premier Ministre. Il succède à M. Yahya O. Hademine, désigné comme Ministre d'Etat chargé de mission à la Présidence. Le nouveau PM était, avant sa nomination, l'administrateur directeur général de la Société nationale de l'industrie et des mines (SNIM). A noter que M. Béchir a été ministre du pétrole, de l'énergie et des mines de janvier 2015 à août 2016. Son nouveau gouvernement compte 25 ministres. Les ministères régaliens, notamment ceux de la Justice, des Affaires étrangères et de l'Intérieur, n'ont pas changé de titulaires. On note cependant l'arrivée du général Ghazouani, chef d'état-major général des armées, comme ministre de la Défense nationale.

#### Copyright

Lettre réservée à la seule utilisation des destinataires. Les articles ne peuvent en aucun cas être reproduits ou cotés. Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional d'Abidjan (adresser les demandes à [abidjan@dgtresor.gouv.fr](mailto:abidjan@dgtresor.gouv.fr)).

#### Clause de non-responsabilité

Le SER s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur :

Service Économique Régional pour l'Afrique de l'ouest

Adresse :

17 B.P. 151 Abidjan 17

Abidjan

Côte d'Ivoire

<b>Indicateurs Pays (2017)</b>	<b>Bénin*</b>	<b>BF*</b>	<b>CV*</b>	<b>RCI**</b>	<b>Gambie*</b>	<b>Guinée**</b>	<b>GB**</b>	<b>Mali*</b>	<b>Mauritanie</b>	<b>Niger**</b>	<b>Sénégal**</b>	<b>Togo**</b>	<b>UEMOA*</b>	<b>ASS*</b>
<i>Population (M hab.)</i>	11	19	1	25	2	13	2	19	4	19	16	8	<b>110,3</b>	<b>1 033</b>
<b>Macroéconomie</b>														
<i>PIB (Mds\$)</i>	9,4	13,2	1,7	40,3	1	9,1	1,3	15	5,1	7,9	16,2	4,8	<b>114,2</b>	<b>1 529,1</b>
<i>PIB / Hab (\$)</i>	825	696	3 212	1 615	471	702	762	794	1 321	421	1 007	622	<b>1 035</b>	<b>1 480</b>
<i>Croissance PIB réel (%)</i>	5	6	4	8	3	7	5	5	3	4	7	5	<b>6,5</b>	<b>2,6</b>
<i>Inflation (%)</i>	2,0	1,5	1,0	1,0	8,3	8,5	2,8	0,2	2,5	1,0	2,1	0,8	<b>1,5</b>	<b>11</b>
<b>Finances Publiques</b>														
<i>Déficit public (%PIB)</i>	-6	-6	-4	-5	-3	-1	-2	-4	1	-8	-4	-5	<b>-5</b>	<b>-5</b>
<i>Dette publique (%PIB)</i>	53	37	129	51	113	43	43	35	92	52	61	80	<b>46</b>	<b>45</b>
<i>Pression fiscale (%PIB)</i>	14	17	20	16	15	15	9	15	19	14	21	18	<b>16</b>	-
<i>Risque Pays<sup>1</sup></i>	B	C	B	B	-	D	-	D	D	C	B	C	-	-
<b>Echanges</b>														
<i>Balance commerciale (%PIB)</i>	-8	-2	-33	7	-27	-16	4	-5	-4	-13	-12	-21	<b>-3</b>	<b>-1</b>
<i>Exportations françaises vers<sup>2</sup></i>														
<i>(M\$)</i>	237	258	40	1 187	9	159	5	407	163	143	839	327	<b>3 404</b>	<b>13 457</b>
<i>Importations françaises depuis<sup>3</sup></i>														
<i>(M\$)</i>	5	20	0,5	871	6	146	0,3	12	48	243	83	12	<b>1247</b>	<b>9211</b>
<i>Balance courante (%PIB)</i>	-9	-7	-6	2	-9	-25	0	-7	11	-19	-5	-8	<b>-6</b>	<b>-3</b>
<b>Aspects qualitatifs</b>														
<i>IDH<sup>4</sup></i>	167	185	122	171	173	183	178	175	157	187	162	166	-	-
<i>Doing Business<sup>5</sup></i>	151	148	127	139	146	153	176	143	150	144	140	156	-	-
<i>Environnement des affaires<sup>6</sup></i>	C	C	B	C	-	D	-	D	D	C	B	C	-	-

Données : FMI / WEO / article IV ou revues programme sauf indications contraires

<sup>1</sup> Agence de notation COFACE - Estimation du risque de crédit moyen des entreprises d'un pays - 8 niveaux, **A1, A2, A3, A4, B, C, D, E** dans l'ordre croissant du risque

<sup>2</sup> Trade Map - 2016

<sup>3</sup> Trade Map - 2016

<sup>4</sup> PNUD - mars 2017 - Classement sur 188 pays

<sup>5</sup> Banque mondiale - octobre 2017 - Classement sur 190 pays

<sup>6</sup> Agence de notation COFACE - La notation comprend : i) Fiabilité et la disponibilité des comptes des entreprises ; ii) Equité et efficacité du système juridique envers les créanciers ; iii) Qualité des institutions - 8 niveaux, **A1, A2, A3, A4, B, C, D, E** dans l'ordre croissant du risque